



Mouvement des Entreprises de France **MEDEF Eure-et-Loir**

Chartres, le vendredi 18 novembre 2011
à
ADEP
Monsieur Joël GREGOIRE
14 Avenue des Entrepreneurs
ZAE Les Tissonvilliers
95400 VILLIERS-LE-BEL

Objet : Sollicitation des entreprises

Vente de fournitures

RT/mjt-2011/207

L.R.-A.R.

Copie : DIRECCTE UT 28

ARS Eure et Loir

Monsieur le Directeur,

Nous regrettons devoir attirer votre attention sur le mode opératoire mis en œuvre par une personne qui au final semble travailler pour l'ADEP, Mme MADAR.

Nous avons été avisés par plusieurs adhérents qui nous ont fait part d'un comportement perçu comme

- fallacieux :
*cette personne se présente comme « missionnée par le Ministère du Travail et l'AGEFIPH pour aider les entreprises ». La suite de l'entretien fait apparaître qu'elle cherche simplement à placer les produits de votre ESAT,
* Elle semble, par ailleurs, développer un argumentaire tout à fait sujet à caution sur ses aspects réglementation,
- agressif :
cette personne est dans le reproche vif lorsque l'entreprise lui avoue ne pas atteindre le taux de 6%. Mais que connaît-elle de la problématique d'emploi de l'entreprise qu'elle agresse ?
- négatif :
Cette personne tient des propos confinant au dénigrement des acteurs locaux (ou autre) avec lesquels les entreprises travaillent déjà.

La meilleure cause ne justifie pas les moyens utilisés et nous pouvons vous dire que ceux-ci s'avèrent totalement contre-productifs. Ils donnent, par ailleurs, une image du secteur protégé que celui-ci ne mérite pas.

Nous vous informons que nous circulariserons le présent courrier auprès de nos Adhérents.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Délégué Général

Ronan THOS

DIRECCTE UT 28 -13 Rue Du Dr Haye – 28019 CHARTRES CEDEX

Délégation Territoriale d'Eure et Loir - ARS Eure et Loir – 15 Place de la République – CS 70016 – 28008 CHARTRES CEDEX